



Recensement population 2024

La commune de La Chapelle Saint Aubert recrute :

UN AGENT RECENSEUR

Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 18 janvier au 17 février 2024, la commune de La Chapelle Saint-Aubert recrute un agent recenseur.

1) Missions

- Formations (2 demi-journées début janvier, assurées par l'INSEE).
- Tournée de reconnaissance : repérage des adresses
- Dépose de documents
- Suivis retours internet (smartphone indispensable)

2) Profil

- Respect de la confidentialité.
- Méthodique
- Capacité à utiliser un ordinateur, un smartphone et internet
- Les candidats devront impérativement posséder un téléphone portable avec accès internet mobile.

3) Période de travail

- De début janvier à fin février.
- Disponibilité quotidienne en journée et en soirée, y compris les mercredis et samedis.

4) Conditions de recrutement

- Contrat à durée déterminée en tant que vacataire.
- Rémunération : - en fonction du nombre d'imprimés collectés, forfait formation et indemnité kilométrique.

*Pour tout renseignements, contacter le secrétariat de la Mairie : 02.99.98.82.44.
Candidature (CV + lettre de motivation manuscrite) à adresser pour le 8 décembre 2023.*

Par courrier :

Mairie de La Chapelle Saint Aubert – 11, rue de la mairie 35 140 LA CHAPELLE SAINT AUBERT

Par courriel : la.chapelle.saint.aubert@orange.fr